

■ **Patrick Simon S. à r.l.**, à Crémines, CH-073.4.009.621-8, société à responsabilité limitée (No. FOSC 36 du 22.02.1999, p. 1193). Modification des statuts: 03.03.2009. Nouveau but: La société a pour but l'exploitation de bars à café, de restaurants, de cabarets-dancing et/ou de clubs privés. Elle peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, acquérir ou vendre des immeubles, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement. Nouveaux faits qualifiés: [La disposition statutaire sur les apports en nature lors de la fondation en date du 21.01.1999 est abrogée] [biffé: Apports en nature : la société reprend de Patrick Simon et Geneviève Derome-Glatzfelder, selon contrats d'apports du 21.01.1999, une part sociale de CHF 18'000.— de la société à responsabilité limitée 'Sipa-Bar GmbH', à Balstahl, ainsi qu'un stock de marchandises (bouteilles de champagne) d'une valeur de CHF 2'000.—, acceptés pour le prix total de CHF 20'000.—, montant entièrement imputé sur le capital social.].Nouvelles communications: Communications aux associés: par courrier écrit. [biffé: Communications aux associés : par lettre.].Selon déclaration de l'organe de gestion du 03.03.2009, la société n'est pas soumise au contrôle ordinaire et renonce au contrôle restreint.

Registre journalier no 3345 du 17.03.2009
(04937048 / CH-073.4.009.621-8)